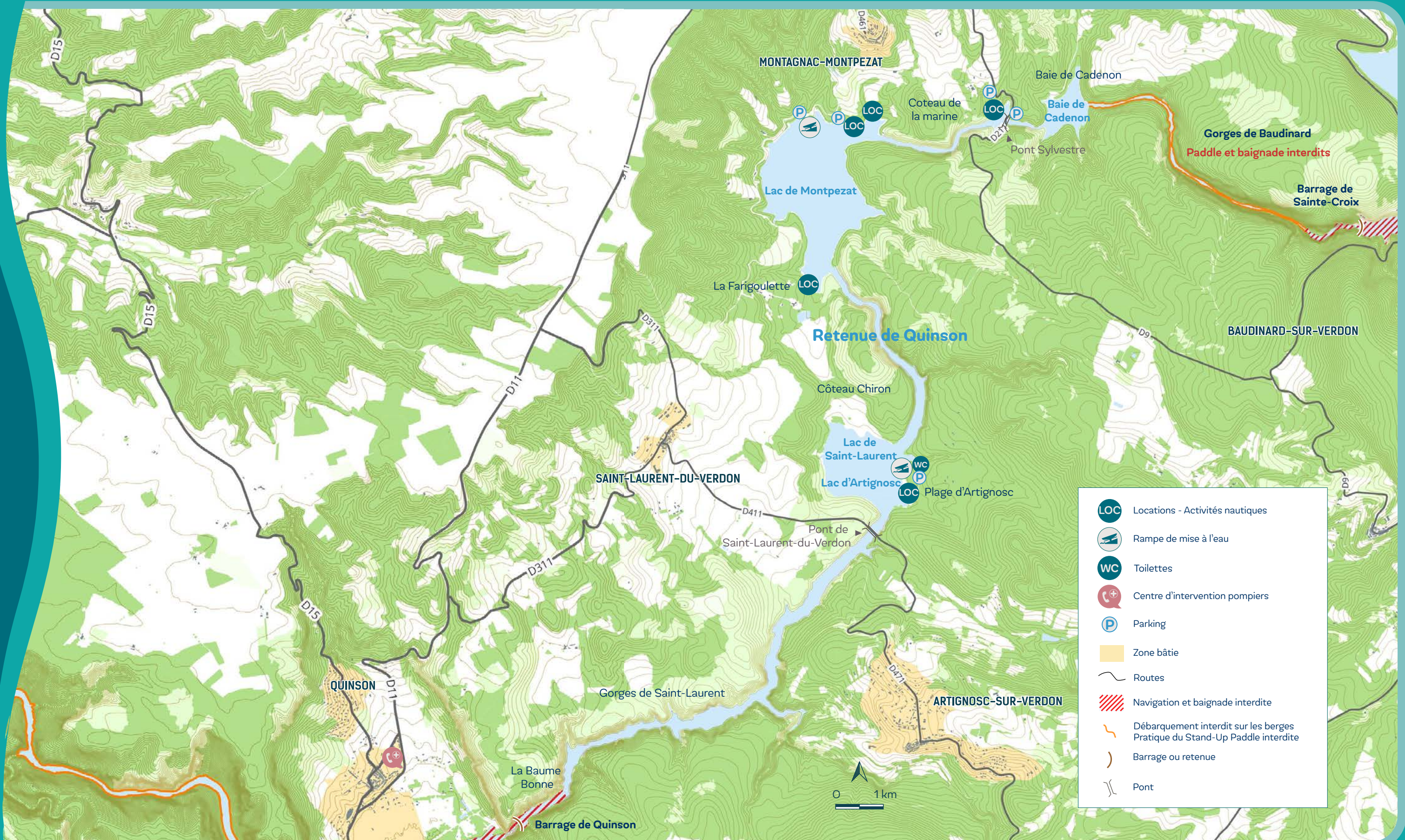


* Retenue de Quinson - Navigation et sécurité

Quinson reservoir - Boating safety and regulation



Retenue de Quinson - Navigation et sécurité

Quinson reservoir - Boating safety and regulation



> NAVIGATION - NAVIGATION



- Avant de partir, consultons la météo et vérifions notre matériel de sécurité.
- Respectons les autres usagers, ralentissons en présence d'autres embarcations. Les bateaux à voile ont priorité sur les embarcations motorisées.
- Les embarcations à moteur thermique sont interdites sauf pour les services de sécurité et de secours. La navigation d'engins à foil électrique est interdite.

- Un permis est nécessaire pour piloter un bateau dont la puissance du moteur est supérieure à 6 ch ou 4,5 kW.
- La vitesse des embarcations à moteur est limitée à 20 km/h (10,7 nœuds) et la puissance des moteurs à 18,4 kW (25 ch).
- Dans la bande de 15 m le long des rives, la vitesse est limitée à 3 km/h et la navigation n'est autorisée que perpendiculairement à la rive, sauf pour les bateaux en action de pêche.
- La navigation est interdite dans les zones de baignade surveillées, délimitées par des lignes de bouées.
- L'accès, la navigation et la baignade sont strictement interdits dans les zones d'exclusion des barrages. Ces zones sont délimitées par des lignes de bouées jaunes et des panneaux de signalisation.
- Le port du gilet de sauvetage ou de combinaison assurant la flottaison est obligatoire sur les canoës, kayaks, voiliers légers, stand up paddle, planche à voile et sur toute embarcation pour les enfants de moins de 12 ans.
- La mise à l'eau des embarcations doit se dérouler dans les zones prévues à cet effet.
- La pratique du ski nautique ou de la bouée tractée n'est pas autorisée.
- Il est interdit de naviguer de nuit et de passer la nuit à bord des embarcations. Le mouillage est interdit.
- La retenue de Quinson est un plan d'eau artificiel dont le niveau peut varier. En fonction du niveau d'eau, des roches et hauts-fonds peuvent apparaître, qui ne sont pas balisés.

> PRÉSERVONS L'EAU ET L'ENVIRONNEMENT - RESPECT THE ENVIRONMENT



- Évitions le bruit et les enceintes portatives pour ne pas déranger les animaux et les personnes. Ne piétinons et n'arrachons pas les plantes.
- D'avril à août, la période est très sensible pour les animaux et les plantes. Évitions de pénétrer dans les roselières et dans les zones herbeuses inondées où se réfugient et se reproduisent les oiseaux d'eau, grenouilles et crapauds.
- La retenue de Quinson est une réserve d'eau potable pour toute la Provence, pour éviter de la polluer, utilisons les sanitaires à notre disposition. La pollution de l'eau par le rejet d'eau usée, d'hydrocarbure ou de déchet est interdite.
- Ramenons nos déchets jusqu'aux poubelles de tri.
- Le camping sauvage est interdit sur les berges.

- Before setting out, check the weather forecast and your safety equipment.
- Respect other users and slow down when other boats are present. Sailing boats have priority over motorboats.
- Boats with combustion engines are prohibited except for safety and emergency services. The navigation of electric foiling devices is prohibited.
- A license is required to operate a boat with an engine power greater than 6 hp or 4.5 kW.
- The speed of motorboats is limited to 20 km/h (10.7 knots) and engine power to 18.4 kW (25 hp).
- Within the 15-meter strip along the banks, the speed is limited to 3 km/h, and navigation is only permitted perpendicular to the shore, except for fishing boats.
- Navigation is prohibited in supervised swimming areas, demarcated by lines of buoys.
- Access, navigation, and swimming are strictly prohibited in dam exclusion zones. These areas are demarcated by yellow buoys and posted signs.
- Life jackets or wetsuits are mandatory for canoes, kayaks, light sailboats, stand-up paddleboards, windsurfers, and all boats for children under 12 years old.
- Boats must be launched in designated places.
- Water skiing and towed buoys are not permitted.
- Night navigation and overnight stays aboard boats are prohibited. Anchoring is prohibited.
- The Quinson reservoir is an artificial body of water whose level can vary. Depending on the level, unmarked rocks and shoals may appear.

- Avoid noise and portable speakers to avoid disturbing animals and people. Do not trample or uproot plants.
- From April to August, the period is very sensitive for animals and plants. Avoid entering reed beds and flooded grassy areas where waterbirds, frogs, and toads seek refuge and breed.
- The Quinson reservoir is a drinking water reserve for all of Provence.
- To avoid polluting it, please use the sanitary facilities available. Water pollution through the discharge of wastewater, hydrocarbons, or waste is prohibited.
- Please take your waste to the recycling bins.
- Wild camping is prohibited on the banks.

> RISQUES À PROXIMITÉ DES OUVRAGES HYDROÉLECTRIQUES - RISKS NEAR HYDROELECTRIC FACILITIES

Les turbines des barrages de Sainte-Croix et Quinson peuvent démarrer à tout moment automatiquement, en lien avec la gestion du réseau électrique. Cela peut créer des courants susceptibles de mettre en difficulté embarcations et baigneurs. Respectons les interdictions de navigations et d'accès.

With regard to the control of the electrical grid, turbines can start at any time, generating currents that could pose a risk to swimmers and boats. Please respect the access restrictions.

Voici un résumé des règles et consignes de navigation et de sécurité applicables sur la retenue de Quinson. Pour plus de détails, merci de vous référer à l'arrêté inter-préfectoral n°2018-327-003 du 23/11/2018 et à celui du 29/07/2024, qui réglementent les activités sur les retenues de Quinson et d'Esparron.

>> Here is a summary of the navigation and safety rules and guidelines applicable to the Quinson reservoir. For more details, please refer to inter-prefectural order No. 2018-327-003 of 23/11/2018 and that of 29/07/2024, which regulate activities on the Quinson and Esparron reservoirs.



> PLAGES, BAINNADE ET PLONGÉE - BEACHES, SWIMMING, AND DIVING

- Les sauts depuis les falaises et les ponts sont interdits. Il y a des accidents tous les ans !
- L'eau qui arrive dans la retenue de Quinson sort du fond du lac de Sainte-Croix, où elle reste froide même en été (8°C), le risque d'hydrocution est présent.
- La pratique de la plongée sous-marine et de l'apnée est interdite en raison de la turbidité de l'eau.
- Attention aux berges glissantes et aux fonds de vases.
- Jumping from cliffs and bridges is prohibited.
- The water entering the Quinson reservoir comes out of the bottom of Lake Sainte-Croix, where it remains cold even in summer (8°C). There is a risk of hydrocution.
- Scuba diving and freediving are prohibited due to the turbidity of the water.
- Beware of slippery banks and muddy bottoms.



> CONSIGNES SPÉCIFIQUES POUR LES GORGES DE BAUDINARD SPECIFIC INSTRUCTIONS FOR THE BAUDINARD GORGES »

- L'usine hydroélectrique située au pied du barrage de Sainte-Croix peut pomper de l'eau, ce qui peut générer un courant dans les deux sens dans les gorges de Baudinard.
- La navigation n'est autorisée que jusqu'à la barrière flottante, les 3 bouées en amont de cette barrière délimitent la zone de retournement.
- L'eau qui sort du barrage est prise tout au fond du lac, où elle reste froide (8°C) même en été ! La baignade et le stand-up paddle sont donc interdits en raison du risque d'hydrocution. Le port du gilet de sauvetage est obligatoire sur toutes les embarcations.
- La vitesse est limitée à 9 km/h (5 nœuds). La navigation est interdite pour les voiliers, les paddles, les engins de plage, les engins à foil électrique.
- L'accostage, l'embarquement et le débarquement depuis les berges sont interdits.
- Toute l'année, les cavités souterraines de ces gorges hébergent une population de chauves-souris très rares en France et sensibles au dérangement. Merci de ne pas pénétrer dans les grottes.
- The hydroelectric plant located at the foot of the Sainte-Croix dam can pump water, which can generate a current in both directions in the Baudinard Gorges.
- Navigation is only permitted up to the floating barrier; the three buoys upstream of this barrier demarcate the turning zone.
- The water leaving the dam is taken from the very bottom of the lake, where it remains cold (8°C) even in summer ! Swimming and stand-up paddleboarding are therefore prohibited due to the risk of hydrocution. Life jackets are mandatory on all boats.
- Speed is limited to 9 km/h (5 knots). Sailing boats, paddleboards, beach crafts, and electric foiling equipment are prohibited.
- Docking, embarking, and disembarking from the banks are prohibited.
- Year-round, the underground caves of these gorges are home to a population of bats that are very rare in France and sensitive to disturbance. Please do not enter the caves.



> RISQUE INCENDIE - FIRE RISK

La végétation méditerranéenne est particulièrement sensible au risque incendie, les feux, les réchauds et tout autre transport de feux sont strictement interdits.

Mediterranean vegetation is particularly at risk of fire. Fires, stoves, and any other means of transporting fires are strictly prohibited.

Parc naturel régional du Verdon
Domaine de Valx - 04360 Moustiers-Sainte-Marie
Tél : 04 92 74 68 00 - www.parcduverdon.fr



>> EN CAS D'ACCIDENT, APPELEZ LE 112 - IN CASE OF EMERGENCY CALL 112

